

Rapporteur : **Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

**OBJET : Délégation de service public pour l'exploitation d'une montgolfière
« Ville de Châtellerault » - Attribution**

Mesdames, Messieurs,

La commune de Châtellerault a acquis en 1999 une montgolfière à son effigie (une nacelle et deux enveloppes) après l'obtention de l'organisation des pré-championnats du monde de montgolfière de 2001 et des championnats du monde de 2002.

La commune a choisi de déléguer à un gestionnaire privé l'exploitation de cet équipement, après mise en concurrence dans le cadre d'une procédure de passation simplifiée.

Compte tenu du professionnalisme demandé, de l'estimation des recettes de l'exploitation de la montgolfière, le mode de gestion par délégation de service public a été retenu.

Après consultation, seul un candidat a fait une offre. Il s'agit de l'association Atelier de l'aérostation, titulaire de la précédente Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la montgolfière Ville de Châtellerault ;

* * * *

VU l'article L 1411-12 du code général des collectivités territoriales relatif aux procédures de délégations de service public simplifiées ;

VU la délibération n°29 du 12 décembre 2013 du conseil municipal portant sur l'approbation du principe de délégation de service public et la mise en oeuvre de la procédure de délégation de service public pour l'exploitation des montgolfières « Ville de Châtellerault » en 2014 ;

CONSIDERANT les résultats de la consultation et de la négociation ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de confier à l'association Atelier de l'aérostation, représentée par Madame Amélie ACHARD, Présidente, domiciliée 14, rue de Gravelines 86100 CHATELLERAULT, la gestion et l'exploitation de la montgolfière ville de Châtellerault pour la période du du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2017 ;

- d'approuver le contrat à conclure ci-joint ;

- d'autoriser, Monsieur le maire ou son représentant, à signer le contrat précité et toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE